

Debrief de l'atelier Le tiers-lieu, haut lieu de développement de la vie locale : économie, participation citoyenne, culture, vivre-ensemble, diversité, intergénérationnel, etc.

Foire aux questions :

- À l'écoquartier du Coteau à Rédange, un endroit sera dédié au rassemblement des habitants. Comment faire fonctionner l'endroit pour que les gens viennent ? Faut-il prévoir une structure de portage, comme une association ?
 - Un accompagnement est nécessaire pour pérenniser l'initiative par une association ou une structure de portage professionnelle qui pourra accompagner la commune sur la conception du lieu. Il revient aux communes le choix quant au mode de gestion du tiers-lieu : par une association locale ou une structure professionnelle, une gestion par les habitants eux-mêmes, ou encore par un gestionnaire-animateur recruté par la commune.
- La difficulté principale réside dans la pérennisation de ces tiers-lieux car une forme de lassitude pourrait se créer vis-à-vis des activités proposées. À cet égard, quelles peuvent être les solutions ?
 - Il faut être en permanence dans la communication, le renouvellement et l'adaptation pour éviter que se développe une forme de lassitude chez les habitants. Pour les solutions, cela passe notamment par une offre variée de services et d'activités sur place (activités pour les bénéficiaires, relais-colis, garde de clés, pause-café et petit déjeuner, espace de coworking, etc.). Ce sont ces multitudes de services qui participent au bon fonctionnement du tiers-lieu et à sa durée dans le temps. La co-construction des services et activités en amont de l'ouverture du lieu permet aussi une fidélisation des participants en les incitant à continuer à donner leur avis ou à faire des propositions.
- Avec ces exemples de services proposés et avec le bilan des activités des tiers-lieux accompagnés par Récipro-cité et ACT2T, pendant combien d'années les tiers-lieux ont fonctionné ?
 - Sur le tiers-lieu témoin (Conciergerie Participative à Asnières), il a été ouvert via la Maison du Projet en 2023. Mais, il existe un système d'abonnements qui permet aux usagers de s'ouvrir aux autres copropriétés via un abonnement de groupe. Ce système a permis de passer de 15 personnes au départ du lancement de la Maison du Projet à plus de 1 200 adhérents aujourd'hui. Les chiffres continuent de grimper grâce

au bouche-à-oreille et la continuité des activités. Le quartier va en se densifiant. Forts de plus de 10 ans d'expérience sur 28 projets d'habitat intergénérationnel en exploitation, sous la forme de maisons des projets (un format légèrement différent des tiers-lieux traditionnels, puisqu'il est avant tout conçu pour les habitants d'une résidence), nous pouvons attester du fonctionnement d'un modèle similaire, ayant accompagné environ 9 000 bénéficiaires de tous âges.

- S'il y a différentes activités, il faut aussi prévoir une gestion globale. Comment les activités peuvent-elles se lier et comment les gérer ? Y'a-t-il des activités complémentaires qui fonctionnent ? À cet égard, quel retour d'expérience peut être tiré du fonctionnement des tiers-lieux existants ?
 - Sur la Conciergerie Participative d'Asnières, la population et le nombre d'adhérents font qu'il y a 2 ETP complet en gestion, avec une personne dédiée à la communication et une autre personne qui est dans la gestion de projet (calendrier, programmation, etc.). Une alternante est également arrivée en renforts ces dernières semaines. Il y a des plannings bloqués plusieurs mois à l'avance en fonction des périodes et des interlocuteurs. Il y a également les locaux qui sont dédiés à la location (privatisation). Il est possible de privatiser certains locaux sur certaines plages horaires, notamment le week-end et en soirée. En somme, il y a une priorité pour les activités collectives, mais également une proposition de privatiser des salles pour des activités privées.
- N'y a-t-il pas un risque de turnover important si la majorité des locataires n'adhère pas au concept du tiers-lieu ? Et ne risque-t-on pas d'avoir toujours le même type de population présent dans le lieu (principalement les personnes âgées) ?
 - Il faut voir apprécier le mix entre propriétaires et locataires. Il y a des locataires qui prennent un abonnement d'un an, un format qui ne les bloque pas sur plusieurs années. Il existe également des formules qui s'adaptent à chaque territoire, en fonction des besoins exprimés par la population. De même, certaines communes veulent des tiers-lieux qui ne soient pas payants. Il convient de construire le modèle économique qui correspond le mieux au lieu. Dans les grands quartiers (Wunne mat der Woltz, Neischmelz, ou encore Elmen), il y a également des subventions de l'État luxembourgeois dans le cadre du Pacte logement 2.0. Par conséquent, chaque tiers-lieu est spécifique au niveau du modèle économique et du type de population.
 - Les tiers-lieux ne sont pas uniquement plébiscités par les personnes âgées. Dans les nouveaux quartiers de Wiltz et Elmen qui accueillent plusieurs familles, de nombreuses activités sont prévues pour les enfants. Cela change la pyramide des âges d'une ville. À Kehlen, il y a 15% d'habitants qui ont moins de 18 ans (30% à Elmen !). C'est pourquoi, la phase d'assistance à maîtrise d'usage (AMU) dure 2 à 3 ans en amont, le temps de mener une étude de la population sur place et des besoins exprimés, dans le but d'adapter l'offre de services en amont de la

livraison du tiers-lieu. Dans un autre quartier où la population aurait été plus âgée, les besoins n'auraient pas été les mêmes, ce qui aurait débouché sur des activités et des offres de services bien différentes.

- S'il y a un local au Coteau de Rédange, est-il possible d'ouvrir une buvette ?
 - S'il s'agit d'un lieu associatif, il est possible par exemple de proposer du café, du thé, des jus, etc. Il est donc possible de proposer des boissons, une des vocations du tiers-lieu étant d'offrir au public un lieu de rencontre qui soit accueillant et convivial.

Tableau récapitulatif des principales idées sur les tiers-lieux par commune

Commune	Enjeu(x) thématique(s) identifié(s)	Remarques et informations complémentaires
Audun-le-Tiche	- Vivre-ensemble - Interculturalité - Intergénérationnalité	Les administrés recherchent un lieu de rencontre. Il y a la place Marchesin qui est devenue la place des festivités. Cette place va être remodelée pour accueillir des fêtes. La place est entourée par de nouvelles résidences. Il y a une population âgée qui recherche un lieu de rencontre et une certaine sécurité. Il existe un bâtiment vacant de 120 m2 qui serait l'espace idoine pour accueillir ce « tiers-lieu ».
Esch-sur-Alzette	- (Inter/multi)culturalité - Renforcement du lien social entre les habitants et de la cohésion sociale - Economie du savoir (université et centres de recherche, biotechnologies, life sciences)	De nos jours, les gens ont tendance à perdre les rapports sociaux normaux à cause des modes de communication modernes, même au travail. De ce point de vue, les tiers-lieux peuvent être intéressants pour permettre aux gens de mieux se connaître. Des tiers-lieux sont prévus dans le développement des nouvelles friches et dans le centre-ville, dans le quartier Al Esch, où il y a pas mal de logements du Fonds du Logement. Des discussions entre le Fonds du Logement et la Ville d'Esch-sur-Alzette ont eu lieu pour étudier la possibilité d'intégrer un tiers-lieu dans le quartier afin que les habitants aient davantage de rapports sociaux dans un souci de plus grande cohésion sociale. Il y a déjà le Bâtiment 4 (plutôt axé culture), et le Facilitec (proposant des activités autour de l'économie du savoir) qui est géré par Transition Minett.

		Aujourd'hui, la Ville d'Esch souhaite développer un tiers-lieu pour renforcer la cohésion sociale et intergénérationnelle dans le quartier Al Esch.
Rédange	- Nature - Bien-être	La commune n'a pas de salle, mais il y a le site des Étangs qui accueille de grandes manifestations toute l'année. Par exemple, la fête de la sardine réunit des milliers de personnes. Le site est sur une piste de promenade transfrontalière qui relie Rédange à Belval. Il est possible de faire de la pêche sous certaines conditions d'autorisation, les cartes d'autorisation de pêche étant délivrées par une association locale.
Sanem	- Familles - Alimentation / jardins communautaires - Organisation de grands événements fédérateurs (fêtes)	La commune veut développer un tiers-lieu dans les serres (1 500 m²) de Zolwerknapp à Soleuvre. Le CIGL produit des légumes pour la Maison Relais sur le site. L'objectif est de développer un tiers-lieu alimentaire et intergénérationnel, et de mettre en avant la fonction « jardinage » en y implantant la conserverie communale, en s'inspirant du modèle du tiers-lieu Teranga à Schiffflange. Il y a une vraie demande des familles pour construire quelque chose dans ces serres. Un tiers-lieu avec un focus sur le lien social devrait voir le jour dans les prochaines années à Belval, à cheval entre Esch-sur-Alzette et Sanem, à l'initiative d'un promoteur en coopération avec Récipro-cité et Act2T.
Villerupt	- Économie sociale et solidaire	Sur l'écoquartier de Cantebonne qui doit accueillir une centralité secondaire, l'EPA a mené une étude sur les commerces qui pourraient s'y implanter. Des études ont également été menées sur le sujet de l'économie sociale et solidaire et sur un potentiel tiers-lieu. Sur cette base, la communauté de communes va implanter une micro-crèche (prévue pour janvier 2026) sur un rez-de-chaussée d'un immeuble assez central. Cette démarche pourrait faire des émulations car il y existe plusieurs rez-de-chaussée vacants dans les bâtiments alentours. Il y a L'Arche, qui n'est pas un tiers-lieu à proprement parler, mais plutôt un centre culturel. Mais, des démarches sont en cours dans le cadre du projet Interreg ACTE pour réactiver le site par l'organisation d'activités avec les citoyens, comme des repair cafés. La gare routière de Villerupt est un tiers-lieu où les gens peuvent se rencontrer et peuvent recharger leurs téléphones en pédalant (éco-mobilité).